

ACTUALITES CULTURES

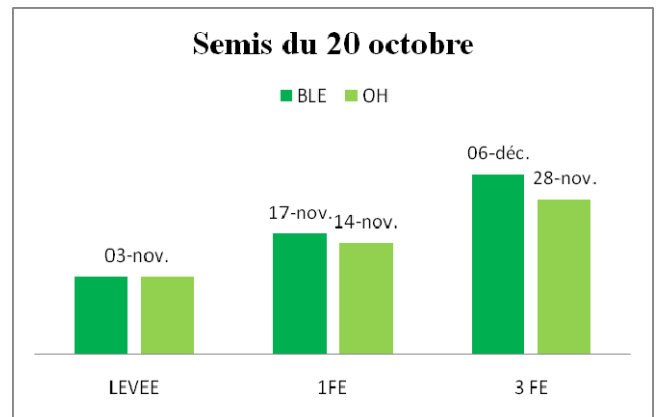
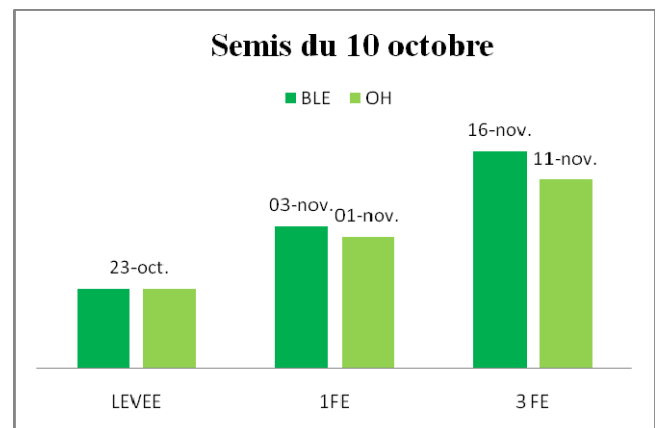
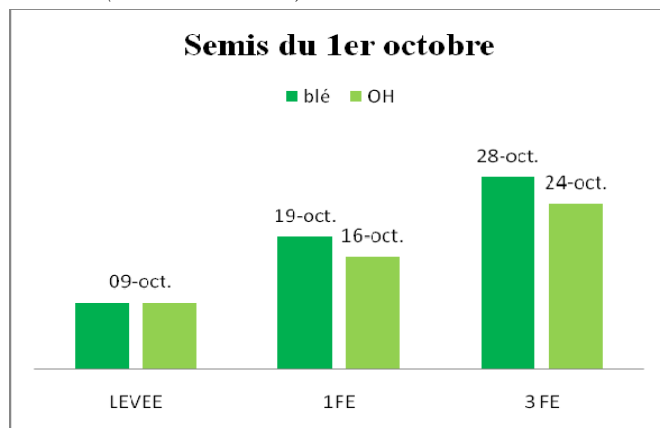
CEREALES

✓ Levée et prévisions de stades

Pour lever, les céréales d'hiver ont besoin d'une somme de températures (cumul des températures moyennes journalières base 0°C) de 150°C, ceci sans autre facteur limitant. Puis pour la 2^{ème} et 3^{ème} feuille le blé a besoin de 100°C contre seulement 80°C pour l'orge d'hiver.

Prévisions de stades à titre indicatif pour le blé et l'orge :

Calculs réalisés avec les températures 2010 relevées du 1^{er}/10 au 18/10 et avec les températures normales à partir du 19/10 (station de Melun).



✓ Limaces

Bien que limitée pour l'instant, la présence de limaces grises est parfois signalée par les observateurs du réseau Ile-de-France.

Surveiller les parcelles à risque (mottes, résidus végétaux...).

✓ Ravageurs

A la faveur des après-midi ensoleillées et en l'absence de vent, on a pu observer la présence de cicadelles dans des **blés semés précocement et non traités imidaclopride (GAUCHO, FERAL...)**. Les cicadelles transmettent la maladie des pieds chétifs pouvant entraîner pertes de pieds en cas d'attaques sévères, la période de risque se situe de la levée à début tallage. Le froid actuel devrait ralentir leur activité, la meilleure stratégie vis-à-vis de ce ravageur reste d'éviter les semis précoces car ils sont les plus à risque ou au moins d'utiliser des semences traitées GAUCHO.

➤ Surveiller les parcelles non traitées GAUCHO, les semis précoces et spécialement à proximité de bois, haies ou de repousses de céréales.

Seuil de traitement : observer pendant les températures les plus chaudes de la journée : présence de cicadelles à plus de 5 endroits dans la parcelle sur 5 m linéaire (seuil ARVALIS).

➤ Traitement possible avec : MAGEOS MD à 0,07 l/ha, POOL à 0,15 l/ha, DECIS EXPERT à 0,075 l/ha, DUCAT à 0,3 l/ha, KARATE ZEON à 0,075 l/ha ou XPRESS à 0,15 l/ha,... (Spécialités également homologuées à ces doses sur pucerons). Eviter la cyperméthrine par rapport aux phénomènes de résistance.

DESHERBAGE DE POST-LEVÉE PRÉCOCE SUR BLE

Pour la gestion des graminées dans le blé, le contexte est le suivant :

- une progression des populations de ray-grass, résultat, entre autres, des échecs les années précédentes,
- apparition de vulpins et de ray-grass résistants aux sulfonylurées (ou produits avec même mode d'action),
- la résistance aux « fop » (CELIO, PUMA, ILLOXAN...) continue de progresser,
- les urées substituées (isoproturon, chlortoluron) régulièrement détectées dans l'eau font l'objet de plus en plus de restrictions.

✓ Quelle stratégie de désherbage mettre en œuvre ?

| Vulpins | Semis | Programme |
|--------------------|---|---|
| Forte infestation | avant le 20 octobre avec précédents pois, féveroles, colza, blé | base isoproturon à l'automne puis complément en sortie d'hiver |
| | après le 20 octobre | Application en sortie d'hiver |
| Faible infestation | avant le 20 octobre avec précédents pois, féveroles, colza, blé | base isoproturon à l'automne puis rattrapage éventuel en sortie d'hiver |
| | après le 20 octobre | Application en sortie d'hiver |

| Ray-grass et vulpins | Programme |
|-------------------------------|---|
| Forte infestation | Automne : chlortoluron* + DEFI ou chlortoluron* seul Puis complément en sortie d'hiver |
| Faible et moyenne infestation | Automne : chlortoluron* Puis rattrapage éventuel en sortie d'hiver |

*sur variétés tolérantes au chlortoluron, voir Info.pl@ine n°330.

✓ Quelques règles

Pour obtenir à la fois une bonne efficacité des traitements et une réduction des risques, autant de résistance que d'impact sur l'environnement, il faut respecter quelques règles :

- **traiter les adventices à un stade jeune**, ce qui signifie désherber tôt pour obtenir une meilleure efficacité et baisser les doses,
- sur une même parcelle, **alterner les différents modes d'action** des produits. Réserver les stratégies uniques de sortie hiver aux parcelles faiblement infestées ou aux semis plus tardifs,
- **cesser d'utiliser des « fops »** (CELIO, PUMA, ILLOXAN...) s'ils ont déjà été mis en échec,
- **intervenir en post-levée même si les densités d'adventices sont faibles**, cela limite les levées ultérieures et évite un programme trop cher,
- utiliser les urées (isoproturon, chlortoluron) avant remplissage de la réserve utile car elles se retrouvent facilement dans les eaux de drainage et les eaux de ruissellement. (voir infos réglementaires sur isoproturon et drainage ci-après).

✓ Attention aux mélanges avec chlortoluron solo

Les spécialités de chlorto solo sont toutes classées R63. Ce qui interdit les mélanges de chlortoluron avec ARBALETE, FISRT, FOXPRO D+, MEXTRA...

Rappel dose maxi chlorto: 1800 g/ha (voir infos réglementaires)

✓ Nos propositions de programmes de désherbage de post-levée précoce

Infestation de vulpins seuls au stade 1-2 feuilles

| Types de sol | Argilo-calcaires et Sables | Limons francs et Limons battants | Limons argileux |
|---------------------|---|---|--|
| Infestation moyenne | iso 700 à 900 g/ha + FIRST 0,5 l/ha ou FOXPRO D+ 0,4 l/ha (16 à 21 €/ha) | iso 900 à 1000 g/ha + FIRST 0,5 l/ha ou FOXPRO D+ 0,4 l/ha (17 à 21 €/ha) | iso 1000 à 1200 g/ha + FIRST 0,5 l/ha ou FOXPRO D+ 0,4 l/ha (18 à 22 €/ha) |
| Forte infestation | iso 700 g/ha + CELIO 0,1 l/ha + huile (attendre 3 feuilles des vulpins) (15 €/ha) | iso 1000 g/ha + PROWL 400 1,5 l/ha dès vulpin à 1 feuille (32 €/ha) | iso 1200 g/ha + PROWL 400 1,5 l/ha dès vulpin à 1 feuille (34 €/ha) |

Infestation de ray-grass et vulpins à 2-3 feuilles

| Types de sol | Argilo-calcaires et Sables | Limons francs et Limons battants | Limons argileux |
|--|---|----------------------------------|---|
| Infestation moyenne Sur toutes variétés | QUARTZ GT 1,5 l/ha + ILLOXAN CE 0,5 à 0,75 l/ha + huile (36 à 50 €/ha) | | QUARTZ GT 2 l/ha + ILLOXAN CE 0,5 à 0,75 l/ha + huile (46 à 55 €/ha) |
| Forte infestation | Privilégier les associations chlorto 1500 à 1800 g/ha + DEFI 2 à 2,5 l/ha (42 à 52 €/ha) | | |

Les coûts sont donnés à titre indicatif.

A NOTER : BRENNUS PLUS, qui remplace le FIRST, il faut multiplier la dose de FIRST par 1,5 pour avoir l'équivalence BRENNUS PLUS (0,5 de FIRST équivaut à 0,75 de BRENNUS PLUS). Attention le BRENNUS est lui l'équivalent en concentration au FIRST.

Sur **Brome stérile** reporter le programme de désherbage en sortie hiver. Les produits efficaces sur cette adventice (ATTRIBUT, MONITOR...) seront plus performants à cette époque là.

Dans les terres très argileuses, les préparations motteuses ou avec beaucoup de résidus végétaux en surface, l'efficacité des produits racinaires est réduite. Dans ce cas, préférer les produits foliaires et intervenez à la levée complète des adventices.

✓ Nouveaux herbicides homologués

Source : document CHOISIR, ARVALIS

| Produits, Cultures homologuées Coût | Dose, Stade d'application | Efficacité | Autres commentaires |
|--|---|--|--|
| FOSBURI (Bayer Cropsciences) flufénacet 400 g + DFF 200 g Blé d'hiver, Orge d'Hiver 90€/l Adjuvant non conseillé | Homologué à 0,6 l/ha 1 à 3 feuilles de la culture | Efficace sur vulpie, pâturin annuel, agrostis, alchemille, capselle, fumeterre, lamiers, matricaires, myosotis, pensée, séneçon, stellaire et véroniques.. Moyen sur ray grass, vulpin, gaillet, géranium. Insuffisant sur folle avoine, brôme, anthrisque (ombellifères), bleuet. | -DAR non concerné -DRE 48 h -ZNT 50m -Classé R48, donc à ne pas mélanger avec un autre produit contenant aussi cette phrase de risque. -Maxi 1 application/campagne -Intéressant à 0,4 avec de ipu (1000g) pour efficacité vulpin, ou avec chlorto (1500g) pour efficacité ray grass. A associer avec MONITOR si beaucoup de brômes. |
| IRAZU(Stähler international.) Propoxycarbazone 42 g + amidosulfuronl 18,9g + iodofuron 2,5 g. Blé tendre d'hiver Adjuvant conseillé | Homologué à 0,3 kg/ha 3 feuilles à fin tallage sortie hiver | Spectre très proche de MISCANTI. Efficace sur agrostis, brômes, alchemille, capselle, gaillet, lamier, matricaire et stellaire. Moyen sur vulpin, pâturin, bleuet, scandix, myosotis Insuffisant sur ray grass, folle avoine, vulpie, anthrisque, coquelicot, fumeterre, géraniums, pensée, séneçon et véroniques. | -DAR 120 j -DRE 24 h -ZNT 5m SPE 1 : n'appliquer que sur sol ressuyé pour protéger les eaux souterraines. -Maxi 1 application/campagne Sauf sur brômes où la double application à moins de 3 semaines est possible. |

DESHERBAGE DE POST-LEVEE SUR ORGE D'HIVER

En fonction des types de sol et du stade des adventices, gérer l'isoproturon comme pour le blé (voir ci-dessus).

| | |
|--------------------------|---|
| Sur vulpins | iso 900 à 1200 g/ha + antidiocotes (FIRST 0,5 l/ha ou FOXPRO D+ 0,4 l/ha) |
| Sur ray-grass et vulpins | iso 500 g/ha + ILLOXAN 0,75 à 1 l/ha + huile |
| Sur ray-grass | Si pas d'intervention de prélevée : ILLOXAN 0,75 à 1 l/ha + huile |
| | Après une application de chlortoluron en prélevée : DEFI 2 à 2,5 l/ha |

LES RESTRICTIONS D'APPLICATION D'HERBICIDES

✓ Nouvelle réglementation isoproturon

ATTENTION TOUTES les spécialités d'IPU solo ont désormais une "restriction" assouplie sur l'application en sols drainés

Les nouvelles phrases de risque SPe2 et SPe7 pour ces spécialités sont donc :

- **SPe2** : « Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas appliquer ce produit **sur parcelles équipées de drains pendant la période d'écoulement** ».

- **SPe7** : « Ne pas appliquer ce produit durant la période de reproduction des oiseaux et des mammifères (**de mars à juin**) ».

Dans tous les cas l'étiquette est le gage de la bonne application de la réglementation. Tout y est répertorié y compris les ZNT variables selon les spécialités d'ipu.

✓ Conditions d'utilisation des urées substituées isoproturon et chlortoluron

Une seule application par campagne et par parcelle d'une seule urée substituée (soit isoproturon, soit chlortoluron) est autorisée.

Si une parcelle est traitée à l'automne avec l'une de ces matières actives, il ne sera pas autorisé de les utiliser de nouveau au printemps ; et ceci quelle que soit la dose appliquée à l'automne.

Dose maximale d'utilisation : - Isoproturon 1200 g/ha de matière active,
- Chlortoluron 1800 g/ha de matière active

✓ Conditions d'utilisation des sulfonylurées

Une seule application par campagne d'herbicides contenant au moins une matière active anti-graminées de la famille des sulfonylurées ou d'une famille avec le même mode d'action (inhibiteur d'ALS). Les matières actives concernées par cette règle sont mésosulfuron, iodosulfuron, sulfosulfuron et flupyrsulfuron, ainsi que l'imazaméthabenz et le propoxycarbazone.

Les produits commerciaux concernés sont les suivants : ABSOLU, ALISTER, ALOES, ARCHIPEL, ATLANTIS WG, ATTRIBUT, CHEKKER, CLASSUS, DUCTIS, HUSSAR OF, LEXUS CLASS, LEXUS MILLENIUM, LEXUS XPE, MILLENIUM OPTI, OBEDIENCE, OKLAR, PROPHASE+, TALENTA, VALEUR.

Non concernés par cette liste, donc autorisés en double application à 3 semaines d'intervalle: ABAK/OCTOGON, MISCANTI, MONITOR, QUASAR, SENIOR, RADAR, DROÏD et IRAZU.

RAPPEL SUR LES CULTURES INTERMEDIAIRES

Selon la directive nitrates en cours :

✓ **Taux de couverture 2010 : 80% (par dérogation)**

✓ **Date de semis** : au plus tard le 15 septembre,
1^{er} septembre pour les parcelles à plus de 25 % d'argile.

✓ **Date de Destruction** : au plus tôt le 1 novembre,
15 octobre pour les parcelles à plus de 25 % d'argile.

(Justification des teneurs d'argile sur analyse de sol de moins de 5 ans – conservez-les !)

✓ **Mode de destruction** : **mécanique obligatoire**
(chimique possible sur dérogation à la DDT)



Rédacteurs : les conseillers du pôle Agronomie-Environnement
Chambre Agriculture de Seine-et-Marne, 418 rue Aristide Briand 77350 Le Mée/Seine,
e-mail : agronomie.environnement@seine-et-marne.chambagri.fr – Tél. : 01.64.79.30.84 - Fax : 01.64.37.17.08
avec le concours financier du Conseil Régional d'Ile de France, du Conseil Général 77 et du CASDAR.
Toute rediffusion et reproduction interdites

